

Pavillon de l'administration et de la presse

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Pavillon de l'administration et de la presse

1.1 Nom usuel : Édifice du Port de Montréal

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre
Administration Portuaire de Montréal (Aile No 1)

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Bâtiment administratif

1.5 Particularité du bâtiment : Permanent

1.6 Superficie et dimensions :

Dimensions : 890' x 85'

Hauteur : 42'

Superficie : 200 000 pi. ca.

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

1.9 Propriétaire actuel : Administration du Port de Montréal (depuis 1968)



Fig. 1 Pavillon de l'administration et de la presse (1967)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Construction permanente érigée pour abriter les bureaux de l'administration et de la presse de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle au moment de l'Expo. Il est situé à l'entrée du site de l'Expo et permet aux visiteurs et aux journalistes d'obtenir des renseignements et d'avoir accès aux services de relations publiques dès leur arrivée.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : 1964

Début de la construction : janvier 1965

Fin des travaux : avril 1966

2.3 Concepteurs :

Irving Grossman, architecte principal (Toronto).

Roy Brown, architecte

Bernard Gillespie, architecte

2.4 Autres spécialistes :

Ingénieurs conseils:

Structure: M.S. Yolles & Associates (Toronto)

Mécanique : R.T.Tamblyn & Associates (Toronto)

Électrique : Jack Chisvin & Associates (Don Mills)

Sculpteurs :

Aile 1 : Ulysse Comtois (Montréal)

Aile 2 : Ted Bieler et Graham Caughtry (Toronto)

Aile 3 : Armand Vaillancourt (Montréal)

Entrepreneurs :

Desourdy Construction Ltée (Québec)

2.5 Modifications significatives :

Depuis 1966

- Ajout d'un escalier de secours.

1998 :

- Renforcement de la toiture suite aux nouvelles normes canadiennes du bâtiment.

2000-2002 :

- Enlèvement partiel de l'amiante qui protège la structure d'acier.

2.6 Usage actuel :

Le bâtiment est occupé par l'Administration du Port de Montréal depuis 1968. Le service de planification et construction (situé au 3^e étage du Bloc 1) assure toujours le suivi des projets de construction pour l'ensemble de la zone portuaire de Montréal. L'administration portuaire loue 50% de la superficie de ses locaux à d'autres compagnies.

2.7 État physique actuel :

Le bâtiment est en bon état.

3. Description

3.1 Description synthèse :

Le bâtiment de l'administration et de la presse possède un plan en Z, donc nous apparaît tel un assemblage de trois volumes identiques qui s'élèvent sur trois niveaux. Chaque corps possède une base rectangulaire sur laquelle sont posés en porte-à-faux les deux autres étages de même forme mais de plus grande taille, de sorte que chacune des ailes prend la forme d'une pyramide inversée. La distance du porte-à-faux des murs extérieurs varie entre 2'-6" pieds et 7'-6" pieds. L'élan vertical du bâtiment est aussi imputable au prolongement des poutres de béton de la charpente au-delà des murs et qui viennent briser le rythme des murs-rideaux d'aluminium anodisé où s'alignent les fenêtres de forme rectangulaire. La forte présence à l'extérieur des parois de béton de la structure, communes à l'intérieur du bâtiment, procure un sentiment de parfaite continuité entre l'espace extérieur et intérieur. Cet effet se trouve accentué aux portails par la présence de bas-reliefs en béton sculptés dans les murs qui encadrent les portes au-dehors et se prolongent vers l'intérieur dans le hall vitré. Chacune des ailes du bâtiment se caractérise d'ailleurs par un hall d'entrée monumental (sur deux étages à l'extérieur) qui se distingue au centre du long pan par sa volumétrie et un traitement différent des matériaux.

Chacune des ailes abrite des services bien distincts. Le bâtiment de l'administration et de la presse est, en quelque sorte, le centre névralgique de l'Expo. Il accueille, entre autres, les bureaux de l'administration et de l'exécutif de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, les départements de relations extérieures et de photographie, le centre de diffusion de la télévision et de la radio et les services d'information de l'Expo 67. Outre les bureaux, studios et salons, une cafétéria de 320 places et un théâtre de 178 places y sont aménagés. Dans l'aile nord se trouvent une salle de conférence réservée aux différents organes de diffusion, quatre studios de télévision et de radio, et une salle de rédaction. Le bâtiment abrite par ailleurs les bureaux du personnel qui supervise la réalisation de tous les pavillons de l'Expo. Le bâtiment comporte aussi un stationnement partiellement sous-terrain de 68 places.

3.2 Construction :

Le bâtiment a été conçu pour être une structure permanente et repose sur des fondations de pieux Franki. La charpente est constituée de solives et de poutres en acier dont la portée varie selon l'étage, entre 50' pieds et 80' pieds. La charpente est ancrée dans des murs porteurs en béton armé à encorbellement. Les éléments de béton sont soit laissés brut de décoffrage soit texturés. À chaque étage, la travée est comblée par un mur-rideau d'aluminium anodisé composé d'une série de fenêtres rectangulaires. Le jeu des vecteurs verticaux et horizontaux que représentent les meneaux et les poutres, ainsi que l'asymétrie du plan et de la forme issue de l'encorbellement des étages, insufflent dynamisme et mouvement au bâtiment qui somme toute demeure de forme rectangulaire et de moindre élévation.

3.3 Contexte :

Le pavillon de l'administration et de la presse est situé à l'extrémité ouest de la Cité du Havre soi, à l'amorce de la pointe de terre et à l'entrée du site de l'Expo. Aux côtés de l'édifice se trouvent les autres structures permanentes de l'Expo : à l'est, l'Expo-Théâtre, et au nord, le Musée d'art et le Centre international de Radiotélévision. Entre le bâtiment et le fleuve, au sud, sont disposés les espaces de stationnement. Au nord, dans un angle marqué par le plan du pavillon sont aménagés des jardins de fleurs et un grand bassin rectangulaire entouré d'arbres, dans lequel se trouve la *Lunatique*, l'œuvre sculpturale de Richard Turner.



Fig. 2 Vue actuelle d'une aile du pavillon (2006)



Fig. 3 Vue à vol d'oiseau du pavillon de l'administration et de la presse, avec au nord, le Centre international de Radiotélévision (1967)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Le pavillon de l'administration et de la presse témoigne à la fois de l'envergure internationale de l'événement qu'était Expo 67 et symbolise le réaménagement de la jetée Mackay, ainsi que l'organisation du site en vue d'accueillir les nouveaux bâtiments et les visiteurs de partout dans le monde. Il fut le premier bâtiment construit pour l'Expo, mais constituait de plus le premier contact des visiteurs avec le site. C'est à partir du pavillon de l'administration et de la presse que les journalistes locaux et étrangers rapportaient les nouvelles de l'Expo. Depuis 1968, le bâtiment continue de jouer un rôle dans le développement du secteur en accueillant le siège social de l'Administration du Port de Montréal.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Le pavillon de l'administration et de la presse témoigne d'une recherche sur le plan de la technique, de l'esthétique et de la typologie. Le béton armé et l'acier sont exploités à la fois pour leur potentiel structural qu'expressif. La portée des poutres en acier et la projection des porte-à-faux démontrent les possibilités structurales de ce matériau et permettent l'aménagement d'aires ouvertes pour les bureaux. L'originalité esthétique du bâtiment réside en partie dans ces porte-à-faux qui mettent en contraste l'aspect massif du béton et la légèreté des murs-rideaux vitrés. Mais encore, les architectes ont su tirer profit de l'expression plastique du béton en jouant avec différentes textures et en y intégrant des œuvres d'art à chacune des entrées. Ces sculptures en bas-relief des murs des trois entrées témoignent d'une volonté d'intégration des arts à l'architecture en plus d'illustrer les possibilités formelles du béton. Pour chacun des halls d'entrée, l'architecte fait appel à un artiste de renom différent: Armand Vaillancourt, Ulysse Comtois et Ted Bieler et Graham Caughtry.

Par sa configuration, ce bâtiment rompt avec l'architecture traditionnelle des immeubles de bureaux, construits le plus souvent, depuis l'avènement des gratte-ciel, comme des volumes simples qui se déploient en hauteur. Le pavillon s'inscrit plutôt dans une recherche de mouvement, dans un éclatement de la géométrie orthogonale qui caractérise souvent l'architecture de l'époque. La forme particulière du bâtiment est aussi issue de recherches sur le confort des utilisateurs et l'efficacité de l'enveloppe. Ainsi, l'été, son système de porte-à-faux élaboré des suites d'une étude de la position annuelle et journalière du soleil par rapport à l'édifice, contribue à réduire l'accumulation de chaleur et l'entrée de rayons de soleil à l'intérieur.

Le bâtiment de l'Expo est en phase avec les expérimentations avec le béton armé que font d'autres architectes à travers le pays à l'époque. Mentionnons, entre autres, le Collège Scarborough, de John Andrews (1964-1966, Toronto) ou encore l'Université Simon Fraser, d'Arthur Erickson (1965, Burnaby, C.-B.) pour sa façade et son mur-rideau. Finalement, ses façades de béton nervuré peuvent être comparées à celles du célèbre bâtiment des Arts et de l'Architecture de l'Université Yale (1958-1964, New Haven, Connecticut), œuvre de l'un des précurseurs du traitement des surfaces de béton, l'architecte américain Paul Rudolph.

L'architecte du pavillon Irving Grossman est reconnu notamment pour ses constructions résidentielles et ses synagogues, dans la région de Toronto. Lauréat du prix Pilkington, il part en Angleterre en tant que stagiaire en 1951, puis revient en Ontario et fonde sa firme d'architecture en 1953. Pour le pavillon de l'administration et de la presse, Grossman reçoit la Médaille Massey en 1967, l'une des plus hautes distinctions en architecture au Canada. L'ingénieur en structure du pavillon, Morden Yolles est pour sa part très présent dans l'ingénierie canadienne de l'après-guerre. Ingénieur civil formé à l'Université de Toronto's (1948), il crée la firme M.S. Yolles and Associates en 1952. Il est associé à bon nombre des réalisations des plus grands noms de l'architecture canadienne tels que Raymond Moriyama, Ron Thom, Arthur Erickson, Jack Diamond & Barton Myers.

C. Intégrité

Objet : Vu de l'extérieur, le complexe a conservé l'ensemble de ses caractéristiques d'origine. Le bâtiment est également bien entretenu. À ce titre, l'ancien pavillon de l'administration et de la presse possède une grande intégrité.

Contexte : Avec la démolition de nombreux pavillons, la zone ouest de la Cité du Havre a évidemment subi des transformations majeures depuis la fin de l'Expo. Mais ce secteur étant destiné à accueillir les pavillons permanents, l'ancien pavillon de l'administration et de la presse se trouve aujourd'hui parmi un ensemble de trois bâtiments hérités de l'Expo, un ensemble qui constitue un témoignage significatif du plan d'aménagement de ce secteur de l'exposition. Notons également que ce secteur préserve nombre de traces de l'aménagement d'origine fait d'allées pavées, de talus et de surfaces gazonnées qui donnent naissance à une topographie distinctive. Ajoutons également que le bassin et l'œuvre de Turner existent toujours. Pour toutes ces raisons, il est possible d'avancer que le contexte dans lequel s'inscrit l'ancien a conservé un bon degré d'intégrité.

D. Authenticité

Objet : Le bâtiment de l'ancien pavillon de l'administration et de la presse est l'un des rares témoins de l'Expo qui a gardé un usage presque identique à celui d'origine. À ce titre, le bâtiment a conservé un haut degré d'authenticité.

Contexte : Érigé dans le secteur des pavillons permanents, l'ancien bâtiment de l'administration et de la presse fait partie d'une zone de l'Expo dont la vocation principale était la diffusion culturelle et l'administration. Les deux autres anciens pavillons toujours en place ont cependant des usages qui s'éloignent de leur fonction d'origine. À ce titre, le contexte dans lequel le bâtiment s'inscrit a beaucoup perdu de son authenticité.



Fig. 4 Vue d'une entrée de l'aille 2 avec la murale de Ted Bieler (2006)

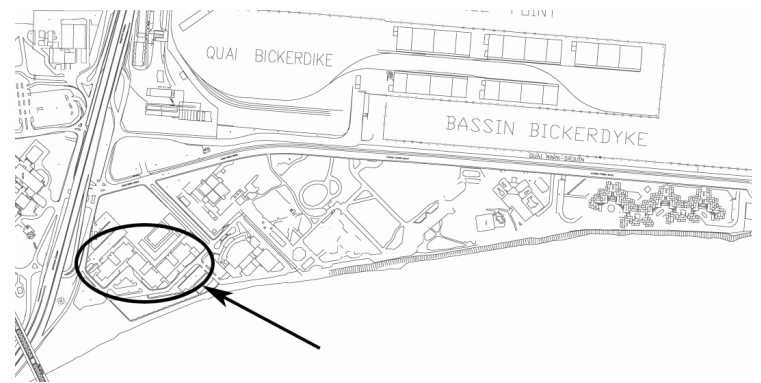


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

« L'Art intégré à l'architecture dans le cas de A.B.P et l'opinion de I.G », *Architecture Canada*, février 1967, p. 25-27.

CONRATH, Gary Michael, «Administration and Press Building - Fiche d'évaluation», DESS connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne, 2002, 5 p.

« Joseph Baker, Irving Grossman, A profile », *The Canadian Architect*, février 1995, p. 26-27.

KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969, p.1-4.

« Massey Medals », *Architecture Canada*, juin 1967, p.67.

MORDEN, Yolles, « A Critical Examination of Architectural Concrete Problem Three », *The Canadian Architect Yearbook*, 1966, pp.109-112, 130 et « Photos détails, mobilier, réception », p. 50-51.

MORDEN, Yolles, « The Canadian Architect Yearbook », *Structures*, 1964, p. 70-71

Articles de journaux

« Début des travaux de trois édifices pour l'Exposition », *Journal de Montréal*, 29 décembre 1964.

« On prévoit que 20,000 journalistes viendront visiter l'Expo en 6 mois », *Montréal-Matin*, 17 mars 1967.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Pavillon de l'administration et de la presse (1967)

Source : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967*, Toronto, Nelson, 1968. p. 326.

Fig. 2 Vue actuelle d'une aile du pavillon (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Vue à vol d'oiseau du pavillon de l'administration et de la presse. (1967)

Source : *L'Expo-Théâtre*, Montréal, vers 1967, Archives nationales du Québec, Fonds Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, unité de rangement : 56.

Fig. 4 Vue d'une entrée de l'aile 2 avec la murale de Ted Bieler (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

Lunatique

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Lunatique / Skywatcher

1.1 Nom usuel : Lunatique / Skywatcher

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Sculpture

1.5 Particularité de la réalisation: Permanente

1.6 Superficie et dimensions :

Dimensions : 4m x 2m de large (environ)

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

1.9 Propriétaire actuel : Administration du Port de Montréal (1968)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Commande d'une sculpture devant être érigée sur la place située dans l'angle formé par le plan du Pavillon de l'administration et de la presse, face au Centre international de Radiotélévision, où se trouvait un bassin rectangulaire.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : ---

Installation: 1967

Inauguration : 1967

2.3 Concepteurs :

Richard Turner, sculpteur (Vancouver, Toronto)

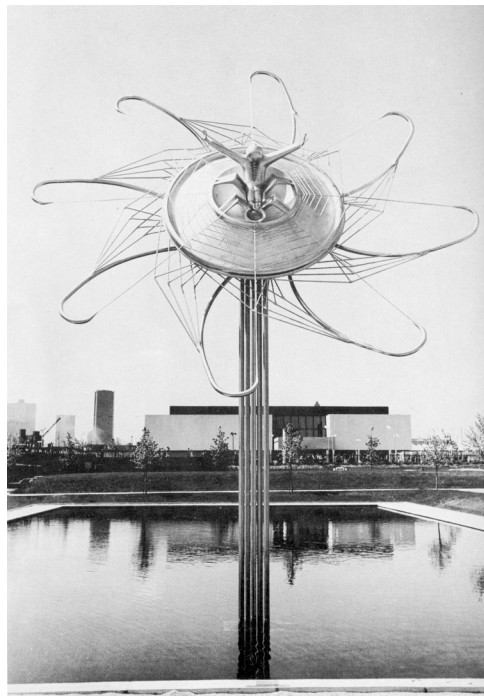


Fig. 1 *Lunatique* (1967)

2.5 Modifications significatives :

La sculpture ne semble avoir subi aucune modification majeure.

2.6 Usage actuel :

La sculpture est toujours en place, à sa localisation d'origine.

2.7 État physique actuel :

La portion supérieure de la sculpture est en bon état. Par contre, les piliers en métal commencent à s'oxyder. Le bassin dans lequel la sculpture prend place est dorénavant vide.

3. Description

Description synthèse :

Installée à l'extrémité d'un bassin d'eau rectangulaire peu profond, l'œuvre est composée de deux parties. Elle consiste surtout d'une boule ceinte par un disque à partir duquel s'élancent huit rayons courbés semblables à des crochets. Tandis que le centre de la boule se referme à l'arrière sur une forme ogivale semblable à un œil, à l'avant, en émerge le haut du corps d'un homme-araignée qui balance ses bras au-dessus de sa tête. Tout autour de cette figure, sur le disque, sont tissées des toiles qui relient les crochets aux pattes de l'araignée à la base du tronc de l'homme. Cet ensemble circulaire tridimensionnel apparaît juché sur ses pattes faites d'une série de tiges métalliques fines qui surélèvent la sculpture par rapport à l'observateur mais aussi au bassin d'eau. Sur ce piédestal moderne, la sculpture est posée en angle, les bras de l'homme vers le ciel, l'œil vers le sol.

Construction :

La sculpture est faite d'aluminium et d'époxy.

Contexte :

Commanditée par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, cette sculpture occupe la portion sud du bassin rectangulaire construit dans l'angle formé par le plan du Pavillon de l'administration et de la presse, entre celui-ci et le Centre de la Radiotélévision. Le bassin, entouré d'une surface gazonnée et de sentiers piétonniers, forme une cour intérieure propice à la détente. Les édifices qui l'encadrent étaient conçus pour être des bâtiments permanents.



Fig. 3 Vue d'ensemble (1967)



Fig. 2 Sculpture *Lunatique* dans le bassin d'eau désormais végétalisé (2006)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Commanditée par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, *Lunatique* a été créée spécialement pour l'événement. Elle faisait partie d'une série d'une quarantaine de sculptures réalisées par des artistes locaux qui devaient témoigner de l'état de la sculpture canadienne contemporaine aux visiteurs du monde. Ces œuvres furent choisies selon les recommandations d'un comité afin de s'assurer qu'elles proviennent des différentes régions du pays et qu'elles soient représentatives de toutes les tendances artistiques de l'heure.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Cette œuvre de Richard Turner se place dans la mouvance du retour à l'art figuratif. Né à Edmonton en 1936, Turner étudie à l'École des Beaux-Arts de Vancouver entre 1958 et 1962. En 1963, le Musée des Beaux-Arts du Canada acquiert un bronze de sa confection, *Gesture No. 1*. En 1966, c'est au tour du Musée des Beaux-Arts de Montréal de se porter acquéreur d'une de ses œuvres, *Chambers*. L'année suivante, il participe à l'Expo, mais aussi à l'exposition en plein air *Sculpture 67*, à Toronto. Il enseigne par la suite à l'École des Beaux-Arts de Vancouver entre 1973-1974, suite à quoi, il décide de s'adonner exclusivement à la peinture. Il a participé à bon nombre d'expositions et s'est mérité plusieurs prix en carrière.

C. Intégrité

Objet : Bien que les tiges métalliques montrent des signes d'oxydation, la sculpture est en assez bon état de conservation

Contexte : Avec la démolition de nombreux pavillons, la zone ouest de la Cité du Havre a évidemment subi des transformations majeures depuis la fin de l'Expo. Mais ce secteur étant destiné à accueillir les pavillons permanents, *Lunatique* se trouve aujourd'hui parmi un ensemble de trois bâtiments hérités de l'Expo, ensemble qui constitue un témoignage significatif du plan d'aménagement de ce secteur de l'exposition. Bien que le bassin ait été visé et qu'il soit aujourd'hui couvert de végétation, le contexte dans lequel s'insère l'œuvre de Turner possède encore un bon degré d'intégrité.

D. Authenticité

Objet : La disparition de l'eau du bassin contribue à modifier l'expérience que le spectateur peut avoir de *Lunatique*. Mais l'œuvre ayant conservé l'ensemble de ses traits caractéristiques, elle possède encore une grande authenticité.

Contexte : Érigée dans le secteur des pavillons permanents, *Lunatique* faisait partie d'une zone de l'Expo qui possédait un véritable caractère urbain. Mais avec le changement d'usage de deux des pavillons toujours existants, et le manque d'entretien des aménagements au sol, le contexte dans lequel l'œuvre s'inscrit a beaucoup perdu de son authenticité.



Fig. 4 *Lunatique* (2006)

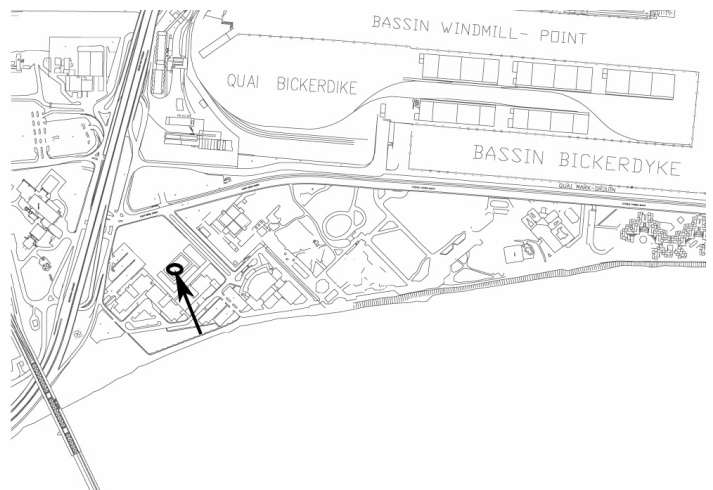


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

BOYLE, John B., Claude Breeze, David Mayrs et Richard Turner, *En oblique. Considérations personnelles sur la condition humaine*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1969, 12p.

CAMERON, Dorothy, *People in the Park : Figurative Sculpture of the Sixties*, Stratford, Rothmans Art Gallery, 1969, 22 p.

LINDBERG, Ted, *Richard Turner. An exhibition of painting. The Vancouver Art Gallery. June 29 to August 6, 1979*, Vancouver, The Vancouver Art Gallery, 1979, 4 p.

ROBERT, Guy, « Sculpture à gogo », *Vie des Arts*, no. 48, automne 1967, p. 48-51.

WITHROW, William, *Sculpture Canadienne / Canadian Sculpture*, Montréal, Éditions Graph, 1967, p. 6.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 *Lunatique* (1967)

Source : William Withrow, *Sculpture Canadienne / Canadian Sculpture*, Montréal, Éditions Graph, 1967, p. 6.

Fig. 2 Sculpture *Lunatique* dans le bassin d'eau désormais végétalisé (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Vue d'ensemble (1967)

Source : *Plan souvenir officiel Expo 67*, Montréal, 1967.

Fig. 4 *Lunatique* (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

La Giboulée

1. Identification

1.0 Nom d'origine : La Giboulée

1.1 Nom usuel : La Giboulée

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Sculpture

1.5 Particularité de la réalisation: Permanente

1.6 Superficie et dimensions : ---

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

1.9 Propriétaire actuel : Inconnu



Fig. 1 Sculpture- fontaine *La Giboulée* (1967)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Commande d'une sculpture-fontaine qui doit occuper la Place des Rapides, une place aménagée à l'extrémité de la Place du théâtre, l'allée oblique qui mène du Musée d'art jusqu'au fleuve. La sculpture-fontaine doit clore la perspective de cette allée.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : ---

Installation : ---

Inauguration : 1967

2.3 Concepteurs :

Jean Carlier, sculpteur (Montréal)

2.4 Autres spécialistes :

Ingénieurs conseils :

Carlier, Côté, Piette, Boulva, Wermentinger & Associés.

2.5 Modifications significatives : ---

2.6 Usage actuel :

Aucun, la sculpture-fontaine ayant été laissée à l'abandon.

2.7 État physique actuel :

La fontaine ne fonctionne pas et est complètement abandonnée au milieu de l'ancienne Place dorénavant en friche. La rouille ronge les éléments en métal, le béton se dégrade et tous les disques en verre ont éclaté.

3. Description

Description synthèse :

La sculpture-fontaine *La Giboulée* est composée d'une vasque en béton armé dans laquelle sont regroupés une dizaine de socles évasés en béton, desquels fument autant de tiges métalliques. Ces tiges de hauteurs différentes culminent en un disque métallique qui supporte un second disque de verre perforé de plus grande dimension. L'eau monte de la base bétonnée jusqu'à la cime de la tige métallique et retombe en cascade sur les rondelles de verre pour s'en égoutter. À la tombée du jour, les soirs de l'Expo, la sculpture-fontaine s'illumine grâce à un dispositif lumineux logé au niveau des disques de verre.

Construction :

La sculpture-fontaine *La Giboulée* se compose d'une structure en béton armé recouverte d'un enduit. Les tiges métalliques gainées ont été mises en place lors du coulage du béton et se trouvent intégrées à la structure. Un vide technique est aménagé sous la vasque. Il est accessible par un passage situé à proximité de la fontaine.

Contexte :

La sculpture-fontaine est érigée dans le secteur ouest de la Cité du Havre, au centre de la Place des Rapides qui voisine les bâtiments permanents de l'Expo. Elle clôt la perspective créée par la Place du Théâtre, allée oblique filant en droite ligne du Musée d'art au fleuve, en longeant l'Expo-Théâtre. Cette place ponctue par ailleurs le chemin piétonnier qui longe le fleuve, entre l'entrée du site, à l'extrémité ouest de la Cité du Havre, et le parc d'Habitat à l'est.



Fig. 3 Détail de la sculpture-fontaine *La Giboulée* (1967)



Fig. 2 Détail de la sculpture-fontaine *La Giboulée* (2006)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Par le thème de Terre des Hommes, les organisateurs de l'Exposition universelle de Montréal visent à illustrer les liens entre le milieu naturel, la science et la culture. En plus des œuvres exposées au Musée d'art, des dizaines de sculptures d'artistes locaux et internationaux contribueront à animer le site et ponctuer les chemins des visiteurs. Cette initiative permettra d'introduire les visiteurs aux artistes québécois et canadiens. Au niveau local, l'Expo permettra aussi de consolider la place de l'art public dans la métropole.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

La sculpture-fontaine de Jean Cartier est remarquable par la maîtrise dont a fait preuve le sculpteur dans la mise en œuvre de plusieurs matériaux. Malgré cette diversité de matières, cette œuvre contemporaine possède une grande unité et intègre admirablement les jeux d'eaux pour en faire une fontaine monumentale unique.

Le céramiste Jean Cartier a eu une carrière importante qu'il mène de front avec sa tâche d'enseignant pendant de nombreuses années. Diplômé en 1949 de l'École du Meuble, il reçoit une bourse du gouvernement du Québec pour compléter ses études à Paris où il étudie la céramique avec Jean Besnard et la sculpture avec Ary Bitter. De retour à Montréal en 1951, il enseigne la céramique à l'École du Meuble, à l'Institut des Arts appliqués et à la Canadian Handcrafts Guild. Son œuvre est bien connue du public montréalais, puisqu'elle orne notamment les murs de stations de métro (métro Papineau, 1966 et Cadillac, 1976) ou de bâtiments publics de la métropole (Centre Gadbois, 1959, ancienne École du Meuble, 1958 et Théâtre Maisonneuve, 1967). Le Conseil des métiers d'art du Québec a nommé son Prix de la relève à la mémoire du céramiste suite à son décès en 1996.

C. Intégrité

Objet : Laisée à l'abandon durant de longues années, la sculpture-fontaine *La Giboulée*, est actuellement dans un état de dégradation avancé. Le béton se désagrège, les pièces métalliques sont rouillées et les disques de verres sont brisés.

Contexte : La Place des Rapides où la sculpture-fontaine était implantée n'est plus que l'ombre d'elle-même. La démolition des pavillons de la Photographie et de l'Esthétique industrielle, des Jeunesses musicales du Canada, de l'Hospitalité et du Centre du Commerce International Expo-Club, a créé un immense terrain vague où seuls les sentiers piétonniers de l'Expo témoignent de l'aménagement initial. À ce titre, le contexte dans lequel l'œuvre est inscrite a perdu toute son intégrité.

D. Authenticité

Objet : La sculpture-fontaine ayant cessé de fonctionner et étant méconnaissable, elle a perdu son authenticité.

Contexte : Hormis les tracés au sol encore existants, le contexte au sein duquel cette œuvre était implantée a été radicalement transformé et sa signification perdue. À ce titre, le contexte de cette sculpture-fontaine a perdu toute son authenticité.



Fig. 4 Vue actuelle de la sculpture-fontaine (2006)

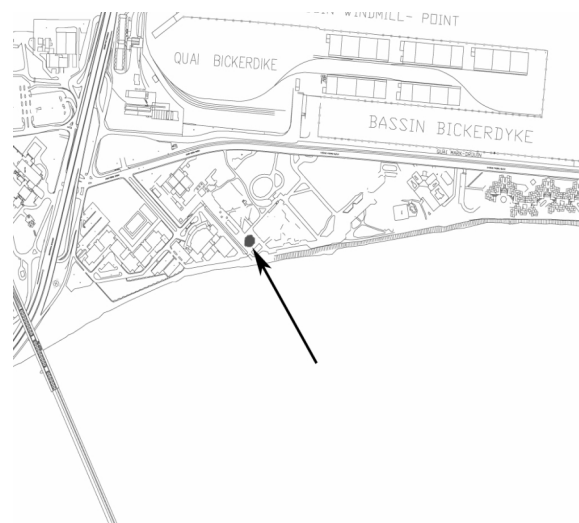


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

Cartier, Côté, Piette, Boulva, Wermentinger & Associés, *Bassin et fontaine Place "A" " Cité du Havre, projet 2-49*, Microfilms – Expo'67, Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, 1968, Ville de Montréal, Gestion de documents et archives.

Médiathèque du Musée d'art contemporain, *Dossier documentaire Jean Cartier*, Ville de Montréal, BIO 000497.

WITHROW William, *Sculpture Canadienne Canadian Sculpture*, Montréal, Éditions Graph, 1967, p. 8.

Articles de journaux

« La céramique végète au Québec et Jean Cartier songe à vivre en Suède », *Le Petit-Journal*, 23 novembre 1969.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Sculpture-fontaine *La Giboulée* (1967)

Source : *La Giboulée*, diapositive, vers 1967, Diapothèque de l'Université du Québec à Montréal.

Fig. 2 Détail de la sculpture-fontaine *La Giboulée* (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Détail de la sculpture-fontaine *La Giboulée* (1967)

Source : *La Giboulée*, diapositive, vers 1967, Diapothèque de l'Université du Québec à Montréal.

Fig. 4 Vue actuelle de la sculpture-fontaine (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.